



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 17/09/2024

Publication :
le 27/09/2024

Délibération n° D-2024-310

Marché de travaux - Stade des Gardoux - Réalisation d'un
terrain synthétique - Lot 1 - Avenant n°1

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Excusés :

Madame Yvonne VACKER.

Direction de l'Espace Public

**Marché de travaux - Stade des Gardoux - Réalisation
d'un terrain synthétique - Lot 1 - Avenant n°1**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Niort possède 9 stades (représentant 20 terrains) disponibles pour l'ensemble des associations utilisatrices qui sont au nombre de 18 et qui représentent 1 815 adhérents, auxquels s'ajoutent la section sportive du collège Fontanes.

La norme technique d'utilisation par terrain se situe entre 10h et 12h hebdomadaire pour un terrain d'entraînement et 4h pour un terrain d'honneur.

Or, depuis plusieurs années, les terrains enherbés sont surutilisés et donc se dégradent plus précocement dans la saison, générant des coûts d'entretien importants du service espaces verts. De même, compte-tenu de cette sur utilisation, il n'est pas possible d'offrir de nouveaux créneaux pour répondre aux besoins, d'autant que les terrains enherbés sont très consommateurs d'eau (ce qui rend leur maintien en bon état de plus en plus difficile dans le contexte actuel de réchauffement climatique) et nécessitent l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ainsi, une mission de maîtrise d'œuvre a été lancée au mois de septembre 2023, en vue de la conception d'un terrain synthétique avec un éclairage extérieur, sur le terrain d'honneur du stade des Gardoux.

Le marché de travaux se compose d'un lot :

- lot 1 : Terrassement – VRD - Sol et équipements sportifs – Clôtures.

Ainsi, le lot 1 : nécessite les adaptations de chantier suivantes :

- travaux en moins-value :
 - la suppression d'équipements initialement intégré au programme, à l'avant-projet et au marché travaux, finalement fourni directement par le service des sports ;
 - la suppression de la pose des corbeilles bi-flux qui seront posées en régie après les travaux programmés sur les vestiaires par la Direction du Patrimoine et des Moyens ;
 - une modification du réseau de drainage ;
- travaux en plus-values :
 - la mise en place d'équipements complémentaires pour faciliter l'entretien de l'ouvrage d'infiltration des eaux pluviales.

N° de lot	Titulaire	Montant marché notifié (en € HT)	N° avenant	Montant de l'avenant (en € HT)	% total de l'avenant	Nouveau montant du marché (en € HT)	Nouveau montant du marché (en € TTC)
1	Groupement SAS PIGEON TP (mandataire)/ SAS POLYTAN	767 319,96	1	-13 179,16	-1,72%	754 140,80	904 968,96

Pour mémoire, en raison des conditions climatiques favorables, la Tranche Optionnelle d'un montant de 24 768,70 € HT relative à la réalisation d'un traitement de sol aux liants hydraulique n'a pas été affirmée.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant 1 au marché de travaux comme énoncé ci-dessus ;
- autoriser sa signature ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Aurore NADAL

Le Président de séance

Jérôme BALOGÉ